



## Conseil de l'AAC – Points saillants de la réunion du Conseil de février 2020

Le Conseil de l'AAC tient à remercier les juges suivants qui ont annoncé leur retraite :

- Arlene Lehmann, Ontario
- Carla Simon, Alberta.

Nous vous remercions pour le service rendu au sport de l'agilité canadienne et nous vous souhaitons le meilleur dans les années à venir.

Le Conseil a embauché Chrystal Thoms à titre de nouvel agent financier. Souhaitons-lui la bienvenue.

Points saillants de la réunion du Conseil de l'AAC du mercredi 19 février 2020. Le contenu des motions est publié dans On Course.

1. Le Conseil a approuvé l'adhésion de 83 **nouveaux membres** provenant de sept régions différentes.
2. Le Conseil a accepté la recommandation du conseil permanent consultatif des juges (CPCJ) consistant à éliminer TOUTES les approches d'un obstacle à zones de contact à partir d'un tunnel placé sous l'obstacle à zones. Cela s'applique à tous les niveaux et toutes les épreuves. Le CPCJ a aussi recommandé que les approches obstacle à zones de contact à tunnel, le tunnel étant sous l'obstacle à zones, soient interdites à moins qu'il y ait une distance minimale de 15 pi entre les deux obstacles. Ce changement s'appliquera aux parcours conçus après le 1<sup>er</sup> avril 2020. Le texte complet et les illustrations concernant ce règlement seront remis aux juges dans le cadre d'une mise à jour du Manuel des juges.
3. L'équipe nationale d'agilité a donné une mise à jour sur sa préparation. Le Conseil a approuvé le poste de coordinateur des épreuves d'essai de l'équipe nationale. Le Conseil a aussi approuvé la mise à jour des critères de sélection de l'équipe nationale pour 2020-2021.

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi, 18 mars, 2020.